

TABLE DES MATIÈRES

- Vive l'été au CDP! Le camp du CDP, c'est quoi ? 3
- Les essentiels pour le camp...
 - Qu'est-ce que les enfants doivent apporter au camp?
 - Qu'est-ce qu'un lunch équilibré à apporter au camp?
- Horaire du camp de jour 2024
 - 6 Qu'est-ce que je dois faire lorsque j'amène mon enfant au camp?
 - 6 Qu'est-ce qui arrive si une autre personne doit récupérer
 - 6 Est-ce que mon enfant peut partir seul et à pied du camp?
 - Qu'arrive-t-il en cas de retard ou d'absence de mon enfant?
 - Que se passe-t-il si je suis en retard pour récupérer mon enfant en fin de journée ?
- 8 Service de garde 2024
 - Comment se déroule le service de garde?
 - Où est-ce que je laisse mon enfant le matin et où est-ce que je le récupère à la fin de la journée ?
 - Quels sont les ratios pour le service de garde ?
- Code de conduite du campeur
- 10 Notre personnel animateur
 - 10 Quelles sont les compétences de vos animateurs ?
 - 10 Est-il possible de rencontrer le personnel du camp avant le début de l'été?
- 11 Des questions?
- 12 Politiques administratives
- 14 Foire aux questions
 - 14 Est-ce que je peux envoyer des médicaments pour mon enfant au camp?
 - 14 Qu'arrive-t-il si mon enfant tombe malade pendant l'été?
 - 15 Que faites-vous s'il arrive un incident ou un accident à mon enfant?
 - 15 Qu'arrive-t-il si mon enfant ou un enfant du camp attrape des poux?

VIVE L'ÉTÉ AU CDP!

Le camp du CDP, qu'est-ce que c'est?

Le camp de jour du Centre du Plateau (CDP) est enraciné dans le quartier du Plateau-Mont-Royal depuis 1989! Notre seule règle : que nos jeunes campeurs urbains S'AMUSENT tout au long de l'été! Bien entendu, nous avons des règles de sécurité que nous respectons méticuleusement « Parents de campeurs urbains, soyez sans crainte! » Nos animateurs sont aguerris et ils reçoivent plusieurs formations avant de devenir chef de groupe au camp!

Le camp de jour du CDP reprend ses anciennes habitudes! De ce fait, le retour des spécialités, du service de garde et surtout des grandes sorties sont au rendez-vous! De nombreuses activités attendent vos enfants, que ce soit à la piscine, au parc, dans les locaux du CDP, ou bien, sur différents sites extérieurs lors des sorties! L'été 2024 sera un été haut en couleur au CDP!

Nous vous souhaitons un bel été 2024 à notre camp urbain.

L'équipe du CDP.



LES ESSENTIELS POUR LE CAMP...

Qu'est-ce que les enfants doivent apporter au camp?

Chaque jeune doit avoir avec lui:

- Un lunch équilibré et froid (nous ne fournissons pas de micro-ondes) ainsi que des collations,
- Une bouteille d'eau réutilisable,
- De la crème solaire,
- Un maillot de bain et une serviette,
- Une tenue sportive et adaptée à la température,
- Des chaussures ou des sandales de sports (les « gougounes » ne sont pas permises),
- Un chapeau ou une casquette.





LES ESSENTIELS POUR LE CAMP...

Qu'est-ce qu'un lunch équilibré à apporter au camp?

Les enfants sont très actifs au camp! Il est donc important qu'ils aient suffisamment de nourriture pour les garder bien alimentés tout au long de la journée. Puisqu'ils passent beaucoup de temps dehors, il est donc possible que leur consommation d'aliment soit plus élevée qu'à l'école ou à la maison. De ce fait, les animateurs prévoient dans leur horaire deux pauses collations, une en avant-midi, une en après-midi, ainsi qu'une pause dîner. Nous conseillons aux enfants d'apporter leur repas dans une boîte à lunch bien isolée et d'avoir des blocs réfrigérants de type « ice pack » pour garder leurs collations et leur repas au frais pour l'ensemble de la journée. De plus, tous les enfants doivent avoir avec eux une bouteille d'eau réutilisable pour rester hydratés en tout temps. Ceci est primordial considérant le temps passé à l'extérieur et les chaleurs que nous pouvons vivre en ville.

De plus, nous demandons l'aide des parents pour encourager les enfants à être écologiquement responsable. Ainsi, nous invitons les parents à préparer des repas exempts de déchets en utilisant des contenants de plastique, de tissu ou de métal réutilisables et lavables. Pour des raisons de sécurité, aucun contenant ni bouteille d'eau en verre n'est autorisé au camp.

Tels que mentionné plus haut, les enfants n'auront pas accès à un micro-ondes pour faire chauffer leur repas ni à un réfrigérateur pour conserver leur dîner au frais. Il faut donc considérer ces facteurs en préparant le diner de votre enfant pour le camp.

Les camps de jour du CDP participent au programme **Tremplin Santé**, un programme qui vise à fournir aux jeunes un environnement qui les aide à adopter un mode de vie sain. Nos animateurs ont accès à différentes formations et activités pour les encourager dans ce processus.

Pour des idées de recettes gratuites, consultez le site **www.tremplinsante.ca**.



HORAIRE DU CAMP DE JOUR

CAMP DE JOUR

Lundi au vendredi : 9 h à 16 h *horaire variable les jours de sorties*

SERVICE DE GARDE

Lundi au vendredi: 7h à 9h et 16h à 18h

Pour connaître les activités prévues à l'horaire de votre enfant, vous devrez consulter la page internet au www.centreduplateau.qc.ca ou le Facebook du CDP à @centreduplateau de et ce, le vendredi précédant la semaine réservée.

Qu'est-ce que je dois faire lorsque j'amène mon enfant au camp?

Tout d'abord, les enfants doivent être présents à 9h chaque matin (sauf avis contraire).

Le matin, les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde devront attendre à l'extérieur et un animateur viendra faire l'appel de leur groupe. Le soir, les parents devront également attendre leur enfant à l'extérieur. Les enfants sortiront accompagnés de leur animateur.

Est-ce que mon enfant peut partir seul et/ou avec une autre personne à la fin du camp?

Aucun enfant ne pourra quitter le camp de jour seul ou avec une autre personne, à moins que ses parents ne l'aient autorisé dans le dossier d'inscription en ligne Amilia ou sur présentation d'une autorisation écrite dans un cas exceptionnel.

Qu'arrive-t-il en cas de retard ou d'absence de mon enfant?

Si votre enfant s'absente une journée, il n'est pas nécessaire de signifier son absence à la réception. Les présences sont prises tous les matins et les parents des enfants absents ne seront pas rejoints.

En cas d'absence de l'enfant, il est de la responsabilité des parents de s'informer de l'horaire du lendemain.

Si votre enfant se présente en retard et que son groupe a déjà quitté le Centre du Plateau, il incombe aux parents de transporter l'enfant jusqu'au lieu de l'activité. Un enfant ne peut rester au Centre du Plateau alors que le camp est en sortie.

HORAIRE DU CAMP DE JOUR

Que se passe-t-il si je suis en retard pour récupérer mon enfant en fin de journée ?

Les enfants dont les parents ne sont pas présents à 16 h seront placés au service de garde. Des frais de 13 \$ seront collectés sur place à l'arrivée du parent pour une journée. Si le parent souhaite inscrire son enfant au SDG pour la semaine, les frais seront de 60 \$.

Des frais de 5\$ par tranche de 5 minutes seront appliqués pour tout retard après les heures de fermeture du service de garde.

Les frais devront être acquittés immédiatement.

En cas de non-paiement des frais exigés, l'enfant ne sera plus admis au camp de jour et ce, jusqu'à la fin du camp.

Seule l'heure du C.D.P. sera prise en considération.



SERVICE DE GARDE

Comment se déroule le service de garde?

Le service de garde assure l'animation et l'encadrement des enfants le matin (7h à 9h) et en fin de journée (16h à 18h). Le service de garde offre des ateliers dirigés : les animateurs en place animent des jeux sportifs, des projets de bricolage, des jeux d'adresse et de société, etc.

Tel que mentionné dans la section précédente, l'heure de départ doit être respectée, sinon des frais de 5\$ par tranche de 5 minutes seront imposés.

Où est-ce que je laisse mon enfant le matin et où est-ce que je le récupère à la fin de la journée ?

L'accueil se fera à la table du service de garde où le responsable du matin ou du soir sera présent.

Le responsable du matin s'occupera de diriger votre enfant vers les animateurs du service de garde selon son groupe d'âge.

Au départ, les enfants se feront appeler par émetteur-récepteur radio mobile à l'arrivée du parent. Les parents sont invités à les attendre à la salle communautaire ou au gymnase selon l'âge de leur enfant. Celui-ci viendra récupérer ses effets personnels avant de partir.

Afin d'éviter des délais lors du départ en fin de journée, l'animateur responsable devra s'assurer que les deux parents figurent comme responsables dans leur dossier dès le lundi matin. L'animateur devra aussi valider que leurs informations personnelles soient complètes dans leur dossier. Le nom de toute autre personne autorisée à venir chercher l'enfant doit également être inscrit dans le dossier familial **Amilia**. Une vérification sera faite le soir lorsque le parent se présentera à la table d'accueil.



CODE DE CONDUITE DU CAMPEUR

Le CDP favorise une approche positive et fondée sur le respect de tous. Les enfants doivent être respectueux envers les animateurs et les autres enfants. Si un enfant se montre irrespectueux ou ne suit pas les consignes, ses parents seront avisés et des mesures seront prises. De plus, un animateur qui se montre irrespectueux envers un parent ou un enfant sera rencontré par l'équipe de coordonnateur et la direction. Au besoin, des mesures seront également prises à son égard.

Il est de la responsabilité des parents de s'assurer que leur enfant respecte les consignes de sécurité et les règlements du camp.

Tout comme les animateurs, les enfants n'ont en aucun cas le droit d'apporter cellulaire, jeu vidéo ou tout autre objet électronique et/ou de valeur. Les cartes à échanger sont interdites. Les canifs et couteaux sont interdits, tout objet de cette nature sera confisqué sans possibilité de recouvrir ledit objet.

À noter que les animateurs peuvent avoir sur eux leur téléphone cellulaire pour les urgences lorsqu'ils ne sont pas sur le terrain du CDP, mais qu'en aucun cas, ils ont le droit de l'utiliser pour leur activité personnelle pendant les heures du camp.

Par ailleurs, veuillez noter que les enfants ne sont pas autorisés à dépenser de l'argent personnel durant le camp de jour.

IMPORTANT : PRÉ REQUIS : Les enfants doivent être autonomes en matière d'hygiène, capables de participer au camp de jour sans avoir besoin de faire la sieste et ayant atteint un niveau minimal de détachement parental.



NOTRE PERSONNEL

Quelles sont les compétences de nos animateurs?

L'ensemble des membres de notre équipe d'animateur possède son DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur). Ce programme offre aux animateurs la possibilité de développer leur compétence en animation, leur leadership et leur créativité. Il fournit également des connaissances pour offrir des animations de qualités supérieures et sécuritaires pour les participants. Ainsi, nos animateurs sont outillés pour offrir un été rempli d'activités dynamiques, divertissantes et sécuritaires aux jeunes du camp de jour. Ce programme comprend un 33h de contenu théorique qui doit être suivi d'un stage pratique de 35h en animation. L'ensemble de nos animateurs sont âgés de plus de 16 ans et sont donc légalement autorisés à être animateur de camp de jour.

En plus du DAFA, chacun des animateurs doit avoir sa certification de secourisme général et RCR à jour avant le début du camp.

Finalement, avant le début du camp de jour, l'équipe d'animateur et de coordonnateur participe à un pré-camp d'environ 16h exclusivement réservé à la préparation de l'été. Dans ce pré-camp, les animateurs préparent les thématiques et les activités à grande échelle: ils préparent la danse des animateurs et commencent leur planification hebdomadaire individuelle pour chacun de leur groupe. Ainsi, dès le début de l'été, tout est mis en place pour commencer le camp sur le bon pied!

Est-il possible de rencontrer le personnel du camp avant le début de l'été?

Les parents/tuteurs seront invités à participer à une rencontre en présentiel au CDP avec les coordonnateurs du camp qui aura lieu le **12 juin 18h00 à 19h00**. Des détails seront envoyés par courriel et mis en ligne sur le site et la page Facebook du Centre du plateau sous peu.



DES QUESTIONS?

Pour toutes questions et demandes, vous pouvez écrire au campdejour.cdp@gmail.com.

De plus, vous pouvez consulter en tout temps le site internet du Centre du plateau dans la section Camp de jour au **centreduplateau.qc.ca**.

Plusieurs informations sont mises en ligne régulièrement sur le site internet du CDP tels :

- Nos différents programmes
- Les demandes de remboursement et d'annulation.
- Les programmations hebdomadaires pour chaque groupe
- Etc.

De plus, si au courant de l'été, vous souhaitez rencontrer les coordonnateurs, veuillez prendre note qu'ils seront disponibles pour vous rencontrer à un horaire très précis. Celle-ci pourra varier d'une semaine à l'autre, nous vous demandons donc de communiquer par écrit ou par téléphone avec les coordonnateurs pour prévoir une rencontre avec eux.



POLITIQUES ADMINISTRATIVES

MODALITÉS DE PAIEMENT:

Nous mettons à votre disposition plusieurs options de paiement pour rendre vos transactions plus faciles. En utilisant notre plateforme d'inscription Amilia, vous avez la possibilité de payer vos achats par carte de crédit en ligne. Au comptoir du centre du plateau, vous pouvez utiliser des cartes de débit, de l'argent comptant ou des chèques.

De plus, nous offrons également la possibilité de régler en plusieurs versements, sous réserve de certaines conditions.

Carte de Crédit et Carte de débit : Vous pouvez utiliser votre carte de crédit ou de débit pour effectuer vos paiements en toute sécurité. Nous acceptons les principales cartes telles que Visa, MasterCard, American Express, et autres. Lorsque vous choisissez cette option, veuillez-vous assurer de fournir les détails de votre carte de manière précise et sécurisée.

Argent Comptant: Nous acceptons les paiements en espèces. Si vous choisissez cette méthode, veuillez-vous rendre à la réception du Centre du Plateau où notre personnel se fera un plaisir de vous aider.

Chèque: Les paiements par chèque sont également acceptés. Assurez-vous de libeller votre chèque au nom de l'entreprise et de l'envoyer à l'adresse indiquée sur votre facture.

Paiements en plusieurs Versements : Si vous préférez étaler le paiement de votre facture, nous proposons des options de paiement échelonné sur la plate-forme d'inscription Amilia.

Difficultés de Paiement: Nous comprenons que des circonstances imprévues peuvent survenir, rendant difficile le paiement de votre facture. Si vous rencontrez des difficultés pour payer votre facture, n'hésitez pas à communiquer avec notre équipe. Nous sommes là pour vous aider et pouvons envisager des arrangements de paiement adaptés à votre situation.

Nous sommes déterminés à rendre votre expérience de paiement aussi simple et transparente que possible. Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant nos modalités de paiement, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes là pour vous aider.

POLITIQUES ADMINISTRATIVES

Demande de remboursement et/ou annulation

 Vous devez remplir le formulaire de demande de remboursement en ligne via notre site internet.

Lien: centreduplateau.qc.ca/a-propos/reglements-et-remboursements/

Toute annulation doit être signalée au plus tard le lundi précédent le début de la semaine annulée.

La politique de remboursement respecte les normes établies par l'Office de la protection du Consommateur.

Annulation AVANT le début du camp

Vous pouvez annuler votre inscription avant le début du camp. Comme les services n'ont pas été fournis, l'annulation n'entraîne ni frais ni pénalité.

Seuls les frais de 1 % liés à l'utilisation de la plateforme d'inscription, Amilia, sont non remboursables.

Annulation PENDANT le camp

Vous pouvez annuler votre inscription au cours du séjour. Dans ce cas, vous devrez payer le coût des services déjà reçus ainsi qu'une pénalité qui correspond à la plus petite de ces 2 sommes : 50 \$ ou 10 % du coût des services qui n'ont pas été reçus.

Prenez note : les frais de 1 % liés à l'utilisation de la plateforme d'inscription, Amilia, sont non remboursables.

RELEVÉS 24

Les relevés 24 pour frais de garde seront émis au début de l'année 2025 et vous seront transmis par courriel. Il est de la responsabilité du parent de fournir les renseignements nécessaires lors de l'inscription de l'enfant quant à l'attribution du relevé 24.

Aucune forme de violence verbale ou physique ne sera tolérée par la direction du Centre du Plateau (CDP).



FOIRE AUX QUESTIONS

Est-ce que je peux envoyer des médicaments pour mon enfant au camp?

Pour que les animateurs ou responsables du camp de jour puissent administrer un médicament à un enfant, nous avons besoin d'un consentement écrit du parent et d'une copie d'une ordonnance valide. Pour ce faire, un formulaire d'autorisation médicale doit être rempli avant qu'un médicament puisse être donné à un enfant. Tout médicament devant être administré doit être fourni par le parent dans son contenant original et doit comporter les informations qui suivent : le nom de l'enfant, la date de l'ordonnance, le nom du médecin, la posologie et le nom du médicament. À tous les matins, ce médicament doit être remis directement au membre de l'équipe du camp de jour responsable de l'enfant.

Aucun médicament en vente libre tels que Tylenol, Advil, etc. ne pourra être administré à un enfant sans une autorisation écrite du parent.

En ce qui concerne les EpiPen ou les bronchodilatateurs, les enfants qui en ont besoin doivent absolument les avoir avec eux en tout temps. Ils doivent aussi aviser les animateurs de l'emplacement de ceux-ci dans leur sac. Également, ils doivent être facilement et rapidement accessibles. De plus, les animateurs et les coordonnateurs du camp de jour doivent être informés de ces conditions médicales dès l'arrivée de votre enfant au camp.

Si votre enfant porte un bracelet MedicAlert, il est très important qu'il le porte en tout temps et l'animateur responsable de votre enfant doit être mis au courant.

N'hésitez pas à nous faire part de toute précaution devant être prise avec votre enfant. De plus, si un enfant affiche un ou plusieurs des symptômes de maladie qui suivent, il se verra refuser l'accès au camp :

- Une fièvre de 39°C et +:
- De la diarrhée ou des vomissements.

Si votre enfant a subi des soins médicaux à la suite d'un incident, le CDP peut demander une note d'un médecin attestant que votre enfant est apte à participer aux activités du camp de jour. Par exemple, si votre enfant se présente avec un plâtre.



FOIRE AUX QUESTIONS

Qu'arrive-t-il s'il arrive un incident ou accident à mon enfant?

Chacun de nos animateurs et coordonnateurs sont formés comme secourisme général par la Croix-Rouge. Leur carte doit être remise à jour aux 3 ans, et ce, avant le début de l'été. En cas d'accident ou d'incident, les animateurs interviennent aux meilleurs de leur capacité et remplissent un rapport d'accident par la suite.

Nous informons le plus rapidement possible les parents de tout changement dans l'état de santé ou physique de votre enfant.

Quelles sont les procédures du camp lorsqu'on constate qu'un enfant a des poux?

Si, lors d'une journée, nous apprenons ou découvrons qu'un enfant du camp à des poux, nous communiquerons immédiatement avec ses parents pour voir la possibilité qu'ils viennent le chercher. Afin de prévenir une propagation à l'échelle du camp, nous avisons par écrit l'ensemble des parents et nous conseillons à l'ensemble de nos animateurs d'attacher leurs cheveux et les cheveux longs des enfants. De plus, les parents des enfants touchés par les poux devront suivre les directives recommandées pour le traitement des poux avant que leur enfant puisse revenir au camp. Le CDP se garde le droit de refuser l'accès au camp à un enfant ayant encore des traces de poux ou de lentes même après un traitement.



